

*rement naturelles et la vie sociale sur cette terre :*” or, c'est justement en quoi consiste, d'après Dom Benoît, la prétention fondamentale des rationalistes sur l'école.

Il serait pour le moins inutile d'insister, pour le moment, sur le rôle qu'a joué la franc-maçonnerie dans cette œuvre de laïcisation des écoles au Manitoba ; nul ne devrait l'ignorer aujourd'hui. Et tous ceux qui, alors, avaient une intelligence libre pour comprendre savaient très bien que c'était là l'œuvre personnelle de la secte. Lorsque cette question eut à parcourir tous les dédales judiciaires par lesquels elle a passé, l'acte du Parlement manitobain fut défendu par le sectaire le plus haineux et le plus fanatique qu'il y eût au Canada (*chose bien explicable, ce reptile humain vient de s'accoler au flanc du parti libéral*). Et lorsqu'enfin—, après bien des retards et des attermolements, le parti conservateur, qui était alors en majorité à la Chambre des Communes du pays, se décida à soumettre au Parlement une loi destinée à redresser les griefs des catholiques manitobains, à leur rendre leurs écoles séparées, à consacrer la doctrine catholique sur l'école et l'enseignement, l'on vit les sectaires avoués des deux partis politiques faire abstraction de leur esprit de parti habituel et s'unir sous le drapeau noir de la franc-maçonnerie pour marcher à l'assaut des droits du catholicisme. Au nom du rationalisme, ces suppôts de Satan réclamèrent la neutralité scolaire, l'égalité des religions devant l'Etat, et même la sécularisation de la législation, tout en ne manquant pas d'abreuver notre digne clergé des injures les plus monstrueuses. Il y avait lieu d'espérer que ces ennemis de l'ordre religieux et social seraient écrasés par le nombre des catholiques sincères et des protestants honnêtes et que leurs voix ne trouveraient d'autres échos que ceux de leurs ateliers maçonniques. Malheureusement il n'en fut pas ainsi ; le parti libéral, sous la direction d'un Canadien-français s'affirmant catholique, contrôlant absolument un élément important de sa nationalité et de sa religion, le parti libéral, dis-je, emboîta le pas derrière les frères-maçons, et cédant à l'appât d'un pouvoir depuis si longtemps convoité, sanctionna le vol fait à nos coreligionnaires du Manitoba de leurs libertés religieuses et constitutionnelles. Trouvant ainsi chez les catholiques l'auxiliaire et les secours qui lui manquaient chez les protestants, la franc-maçonnerie triomphait, et avec elle le rationalisme venait d'accomplir un grand pas.

Léon XIII, dans l'encyclique précitée, s'adressant spécialement au clergé catholique, disait : “ Afin d'atteindre plus aisément le but de Nos désirs, Nous recommandons avec une nou-